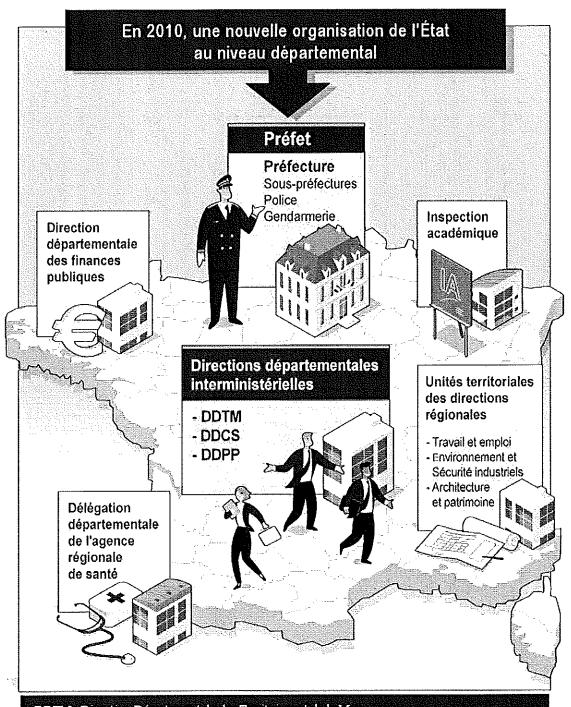
L'État dans la Manche

une nouvelle organisation des services de l'État en 2010

Les objectifs de la réforme :

- Améliorer le service rendu au public en regroupant les services et en rassemblant les compétences
- Renforcer les services de l'État sur les missions prioritaires
- Mieux associer entre elles les différentes cultures et les compétences ministérielles
- Éviter les doublons et renforcer la mutualisation des fonctions support



- DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations



met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires et de la mer



Promouvoir le développement durable. Connaître et veiller à l'équilibre des territoires urbains et ruraux

La DDTM regroupe

- l'essentiel de la DDE
- la DDAF
- les affaires maritimes (DDAM)



Mettre en œuvre la politique de la mer et du littoral. Assurer la gestion des gens de mer

Mettre en œuvre les politiques en matière d'environnement, d'agriculture, d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de construction et de transport

Coordonnées

Siège de la DDTM

- Boulevard de la Dollée BP 60355 50015 Saint Lô

© 02 33 06 39 00 Délégation à la mer et au littoral

- 22, quai Lawton Collins 50100 Cherbourg-Octeville
- **2** 02 33 23 36 00

